



**Procès-verbal des délibérations du
Conseil Municipal du 17 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, convoqué en séance ordinaire, par son Maire, Monsieur Hugues BRUN, par convocation en date du 9 décembre 2025, s'est réuni, à la Mairie. La séance a été publique.

Date d'affichage de la convocation : 09 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers votants : 10

Etaient présents : Mmes et Mrs BRUN Hugues, BRUN Etienne, TAPHANEL, MARIN Patrick, DESBOIS, DURAND, MARIN Jean-Hervé, GOUTARD

Etaient absents excusés : Mr GUIGNON, Mme GENNETEAU

Etaient absents: Mmes DE ARAUJO, BERTRAND, VERAN, DUMAS, Mr JAMONEAU

Monsieur GUIGNON a donné procuration à Monsieur BRUN Hugues

Madame GENNETEAU a donné procuration à Monsieur BRUN Etienne

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : Monsieur BRUN Etienne a été élu secrétaire de séance.

Il approuve à l'unanimité (10 votants) le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2025.

DELIB2025-72 – URBANISME : modification des statuts de la CCTOVAL

Il approuve à l'unanimité (10 votants) la modification des statuts de la CCTOVAL relative à la prise de compétence PLUi en 2026.

DELIB2025-73 -URBANISME : approbation du rapport de la CLECT relatif au transfert de la compétence PLUI

Suite à la décision communautaire du 25 novembre dernier, pour la prise de compétence PLUi et la réunion des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, il adopte à l'unanimité (10 votants) le rapport présenté.

DELIB2025-74 – URBANISME : annulation de la modification du PLU liée au transfert de la compétence PLUI

La commune de Savigné n'ayant plus la compétence pour statuer sur les documents d'urbanisme, il décide à l'unanimité (10 votants) d'annuler la modification du PLU et l'approbation du devis d'un montant de 4 952.50 € HT, sollicite la prise en charge de la modification simplifiée du PLU auprès de la CCTOVAL.

DELIB2025-75 – Affaires scolaires : modification de la convention et du montant de la prestation de l'activité musicale

Compte tenu d'une modification de la convention et du montant de la prestation de l'activité musicale par l'école de musique de Sonzay, à l'école primaire Joseph JOFFO, pour la période du 2 octobre 2025 au 25 juin 2026, revue à 3 290.00 €, il approuve à l'unanimité (10 votants) la modification de la délibération n° 2025-61 concernant le montant de la prestation et l'autorisation de signature de la nouvelle convention.

DELIB2025-76 : Voirie : Aménagement des abords du Collège : fourniture et mise en place de barrières amovibles

Afin de régulariser le stationnement des véhicules sur les places livraison et PMR sur l'ilot central devant le collège, il approuve à l'unanimité (10 votants) le devis de l'entreprise PIGEON d'un montant de 3 388.00 € HT pour la fourniture et la mise en œuvre de 4 barrières amovibles.

DELIB2025-77 : Voirie : Aménagement d'une place de stationnement pour VL électrique

Vu l'installation prochaine d'un véhicule électrique Rémi en autopartage par le Conseil Régional, rue de la Forge, il accepte à l'unanimité (10 votants) le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 936.70 € HT pour la création d'une place de stationnement en enrobé et l'autorisation de signature de la convention.

DELIB2025-78 : Voirie : Aménagement du passage du Presbytère

Afin d'améliorer l'entrée au parking du Presbytère, rue François II, il approuve à l'unanimité (10 votants) le devis de l'entreprise EUROVIA pour un montant de 1 644.60 € HT.

DELIB2025-79 : Finances : décision modificative n °8

En raison des modifications budgétaires pour clôturer le budget 2025, il accepte à l'unanimité (10 votants) la décision modificative n° 08 du budget communal.

DELIB2025-80 : Tarif des étiquettes des adresses des électeurs

Il fixe à l'unanimité (10 votants) à 20 € un lot d'étiquettes des adresses des électeurs de la liste électorale, mis en recouvrement auprès des responsables des listes des candidats aux élections municipales.

Questions diverses :

- Vœux du Maire : dimanche 25 janvier 2026 à 10h30/11h
- Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 5 mars 2026 à 20 h 00

Le Maire,

Hugues BRUN



Le Secrétaire de Séance,

Etienne BRUN